

Avis de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public

Article 1 : Dénomination et adresse de la collectivité

Commune de Saffré
Mairie
Cour du Séquoia
44 390 SAFFRE
Tél : 02 40 77 23 18 – mairie@saffre.fr

Article 2 : Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public avec mise en concurrence préalable.

Article 3 : Objet de la mise en concurrence

Activité saisonnière d'animation de type guinguette du site du bassin de Bout de Bois (proximité immédiate du canal de Nantes à Brest)

Article 4 : caractéristiques essentielles de la convention

- Mise à disposition d'un emplacement pour une buvette
- Durée de 3 ans reconductibles
- Autorisation temporaire du domaine public pour commerce saisonnier de débit de boissons et petite restauration
- Redevance d'occupation du Domaine Public fixée contractuellement + charges d'électricité et d'eau.

Article 6 : Pièces du dossier de consultation

- 1 avis d'appel public à concurrence
- 1 cahier des charges
- Un plan de situation et un plan de zonage du PLU + règlement

Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de la commune : <http://www.saffre.fr>

Article 6 : Critères de choix

1) Qualités du projet : 40 points

- a) qualité et diversité des prestations proposées
- b) Respect de l'environnement et intégration paysagère,

2) Moyens et méthode mis en œuvre par le candidat pour exploiter : 30 points

- a) Moyens humains et matériel
- b) Moyen financier – budget prévisionnel
- c) Communication

3) Montant proposé pour la redevance : 15 points

4) Expériences antérieures en rapport avec le projet = 15 points

Article 7 : Dossier de candidatures

Le dossier de candidature devra comporter :

- la présentation du porteur du projet et sa motivation
- la description des prestations proposées,
- les temps de présence envisagés,
- un budget prévisionnel,
- une proposition de montant pour la redevance,
- une description des expériences antérieures.

Article 8 : Renseignements

- Service technique : Sylvain Barathay – sylvain.barathay@saffre.fr
- Service administratif : Annick Mustière – annick.mustiere@saffre.fr

Article 9 : Date limite de réception des offres en mairie

A l'attention de Mme la Maire

Par courrier postal ou courriel Mairie cour du Séquoia 44 390 SAFFRE ; mairie@saffre.fr

Le jeudi 10 janvier 2019 à 12h00

Article 10 : Publication

Le présent avis publié sur le site internet de la Commune et affiché sur les panneaux extérieurs de la mairie fait également l'objet d'une parution dans les annonces légales de l'Eclaireur.